

Nom :

Duran

Prénoms :

Jacques

Surnoms :

Numéro matricule du recrutement :

1068

Classe de mobilisation :

1898

ÉTAT CIVIL.

Né le 8 Février 1898, à Rogalle canton d' Oust, département de l' Ariège, résidant à Rogalle canton d' Oust, département de l' Ariège, profession d' Forgeron fils de Pierre et de Justine Demay Guillermot domiciliés à Rogalle canton d' Oust, département de l' Ariège

Marié le 6^{fév} 1906 à Mlle Sollet Thérèse épouse Calvina les deux nés à Toulousain 1^{er} 9^{ans} d' ant du 1^{er} d' ad du 18^{sept} artillerie en date du 17 août 1906

SIGNALEMENT.

Cheveux noirs Visage ovale
Yeux gris Renseignements physiques complémentaires.
Front { Inclinaison
Hauteur
Largeur }
Dos {
Base }
Nez { Hauteur
Saillie }
Largeur }
Taille : 1 m. 82 centim.
Taille rectifiée : 1 m. cent.
Marques particulières.

Degré d' instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la ...^o partie de la liste en 19... Engagé volontaire
Classé dans la ...^o partie de la liste en 19...

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 40 de la liste Rogalle
Incorporé au 18^{regt} d' artillerie à compter du 1^{er} avril 1899
arrivé au corps et s' est conduit comme tel pendant la durée de son service
le 11 juillet 1900. Maréchal des Logis le 16 octobre 1901
Maréchal des Logis pourvu le 20 Mars 1903. Engagé
le 21 Mars 1903 pour un an à compter du 1^{er} avril 1903
Engagé sans prime le 20 juillet 1903 pour 2 ans à
compter du 1^{er} avril 1904. Passé dans la catégorie des
sous-officiers engagés avec prime le 20 juillet 1903
Engagé le 30 Mars 1906 pour 2 ans à compter du 1^{er} avril
1906. Engagé le 13 Mars 1908 pour un an à compter
du 1^{er} avril 1909. Maréchal des Logis chef le 29
septembre 1909. Engagé pour deux ans le 21 Mars 1911 à compter du
1^{er} avril 1911. Engagé pour un an le 16 Décembre 1912 à compter
du 1^{er} avril 1913. Adjudant le 1^{er} Août 1913. Adjudant chef le
9 Janvier 1916

Décidé le 2 Février 30 Mars 1916 à Chalou sur Saône
(avis de la Haute Saône)

*cc. avait droit
le 24.10.1955*

*P. 02
51950*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	ou CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 18 ^{regt} artillerie		
Disponibilité et réserve de l'armée active. 18 ^{regt} artillerie de Corps à Toulousain		
Armée territoriale et sa réserve.		

Citation à l'ordre de l'armée le 2 août 1915, même motif que ci-dessus. -
Excellent sous-off., a fait preuve depuis le début de la Campagne de la plus
grande bravoure. Blessé le 8 Sept 1914 a demandé à ne pas être évacué
(soin de guerre avec palme) - Médaille Militaire -
Journal Off. du 7 août 1915.
Blessures
Blessé le 8 Sept 14 à son poste de combat sur le champ de bataille
déprouvant. A été atteint de 2 éclats d'obus, l'un s'étant au côté
gauche du front, l'autre vers la partie médiane du frontal.
Cette dernière blessure était la plus grave et occasionna des saigns
journaliers pendant plus de quinze jours.

CAMPAGNES.

Canton d' Allemagne du 2 Août 1914
au 30 Avril 1916. (avec Blessés)

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Citation à l'ordre du 8^{le} le 29 Mai 1915.
Le 22 Août 1914, a fait preuve d'une réelle bravoure en restant avec
le feu de l'artillerie de tranchées pour assurer l'entretien des
arrière-trains de la B^{te}. Démonté, est parti à pied le dernier pour
rejoindre tranquillement son unité. Blessé à la tête le 8 Sept 14
suivant a tenu absolument à rester à son poste de chef de
S'offrant en exemple à tous égards. Depuis le commencement de la Campagne
a toujours été un modèle d'énergie de bravoure et de dévouement.

Décorations
Décerné de la croix de guerre le 19-7-1915
Décerné de la Médaille Militaire le 7-7-1915
J. O. Croix de guerre avec palme.

PÉRIODES D'EXERCICES.	1 ^{re} dans l' <u>En active</u> du au		2 ^e dans l' <u>id</u> du au		Supplémentaire dans l' du au	
	Armée territoriale.					
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au	Du	au		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	
1 ^{er} 29 ^{fév} 1909	1 ^{er} 9 ^{fév} 1912	1 ^{er} 8 ^{fév} 1914	1 ^{er} 8 ^{fév} 1926

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Collationné